



Municipalité Ascot Corner

JOURNALIER / PRÉPOSÉ-E À L'ENTRETIEN DES BÂTIMENTS

Sous la responsabilité de la direction, le journalier/préposé-e à l'entretien des bâtiments accomplit les tâches suivantes:

- Entretien ménager des bâtiments municipaux
- Ouverture des locaux municipaux
- Divers travaux pour l'entretien et la réparation des bâtiments municipaux
- Effectue les appels auprès des fournisseurs pour procéder à l'estimation des coûts

Le journalier/préposé-e à l'entretien des bâtiments effectue toute autre tâche connexe demandée par la direction.

Qualifications de base

- Secondaire 3
- Permis de conduire
- DEP en entretien général d'immeubles un atout

Début de l'emploi : vers la mi-décembre

Statut de l'emploi : Salarié-e étudiant

Nombre d'heures / semaine : minimum de 6 heures par semaine la fin de semaine

Rémunération : selon la convention collective en vigueur

Les personnes intéressées doivent faire parvenir leur curriculum vitae avant le 2 décembre 2025 à 16h00 avec la mention « Journalier préposé-e à l'entretien des bâtiments » à l'attention de Jonathan Piché, Directeur général, par la poste à l'adresse suivante :

Municipalité d'Ascot Corner, 5655 route 112, Ascot Corner, Québec, J0B 1A0 ou par courriel :
dg@ascotcorner.ca